

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE LA POSSESSION
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
AFFAIRE N°03/FÉVRIER/2015

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 39**

SEANCE DU 18 FÉVRIER 2015

NOTA :

Le Maire certifie que :

- la convocation a été adressée le :
11 février 2015
- le compte rendu du Conseil municipal
a été affiché en Mairie les :
18, 19 et 24 février 2015

Le Maire



Vanessa MIRANVILLE

L'an deux mille quinze le dix-huit février
à dix-sept heures vingt s'est réuni en
séance ordinaire le Conseil municipal de
La Possession sous la présidence de
Madame Vanessa MIRANVILLE, Maire

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Vanessa MIRANVILLE - Robert TUCO - Hubert GILLES - Jacqueline LAURET - Pascal PARISSE - Jean Christophe ESPERANCE - Denise FLACONEL - Thierry BEAUVAL - Jérôme BOURDELAS - Sophie VAYABOURY - Camille BOMART - Didier FONTAINE - Jocelyne DALELE - Marie Claire DAMOUR - Jean Marc VISNELDA - Christophe DAMBREVILLE - Marie Line TARTROU - Jean Luc BILLAUD - Edith LO PAT - Daniel FONTAINE - Benoît CANTE - Anne Cécile GRONDIN - Rosaire MINATCHY - Laurent BRENNUS - Anaïs HERON - Erick FONTAINE - Jean François DELIRON - Marie Andrée LACROIX FAVEUR - Philippe ROBERT (affaires n°01 à 19) - Anne Flore DEVEAUX - Jérémie BORDIER - Thérèse RICA

ÉTAIENT ABSENTS :

Jocelyn DE LAVERGNE - Philippe ROBERT (affaire n°20)

ÉTAIENT REPRESENTES :

Marie Françoise LAMBERT (procuration à Robert TUCO) - Michèle MILHAU (procuration à Jacqueline LAURET) - Christel VIRAPIN (procuration à Pascal PARISSE) - Fred JULENON (procuration à Denise FLACONEL) - Simone CASAS (procuration Camille BOMART) - Eve LECHAT (procuration à Jocelyne DALELE)

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la désignation d'un secrétaire de séance. M. Pascal PARISSE ayant obtenu la majorité des voix a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a déclaré accepter.
Le Conseil municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement le Président a déclaré la séance ouverte.

.....

**AFFAIRE N°03 : INSTALLATION EN QUALITE DE CONSEILLERE MUNICIPALE DE
MME ANNE-CECILE GRONDIN**

Madame le Maire informe le Conseil que par courrier reçu en Mairie le 27 décembre 2014, Madame Huguette GONNEAU, élue sur la liste majoritaire, a donné sa démission du Conseil municipal dans les conditions prévues par l'article L.2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à l'article L.270 du Code électoral, elle est remplacée par Madame Anne-Cécile GRONDIN, la suivante sur la liste précitée, qui a fait connaître son accord pour intégrer le Conseil municipal par courrier reçu le 19 janvier 2015 en Mairie.

Il est demandé au Conseil municipal de prendre acte de l'installation de Madame Anne-Cécile GRONDIN en qualité de conseillère municipale.

Le Conseil municipal,

prend acte de l'installation de Mme Anne-Cécile GRONDIN en qualité de conseillère municipale.

Fait et clos le jour, mois et an que dessus et ont signé après lecture les membres présents.

Le Maire



Vanessa MIRANVILLE